



CS Arboriste - élagueur

À savoir

Le titulaire du diplôme est formé au métier d'élagueur et d'arboriste grimpeur.

Le titulaire de ce certificat effectue des activités de coupe, démontage, abattage et élagage sur des arbres.

Il apprend à effectuer des choix techniques sur l'entretien, la consolidation des arbres, massifs ou haies.

Il est capable d'abattre ou de démonter des végétaux encombrants ou dangereux.

Il a au préalable pris en compte les attentes du client et analysé le végétal dans son environnement.

Il sait diagnostiquer l'état de l'arbre ou plantation et proposer une solution d'intervention.

Il prépare son chantier en amont dans le respect des normes de sécurité des biens et des personnes et en conformité avec les règles professionnelles du secteur.

Il veille enfin au bon entretien de son matériel.

L'élagueur travaille dans une entreprise spécialisée en élagage ou travaux forestiers, chez un paysagiste ou au sein d'un service espaces verts d'une collectivité territoriale.

Les admissions

Le certificat de spécialisation n'est accessible que par la voie de l'apprentissage ou de la formation professionnelle.

Il est accessible aux candidats majeurs.

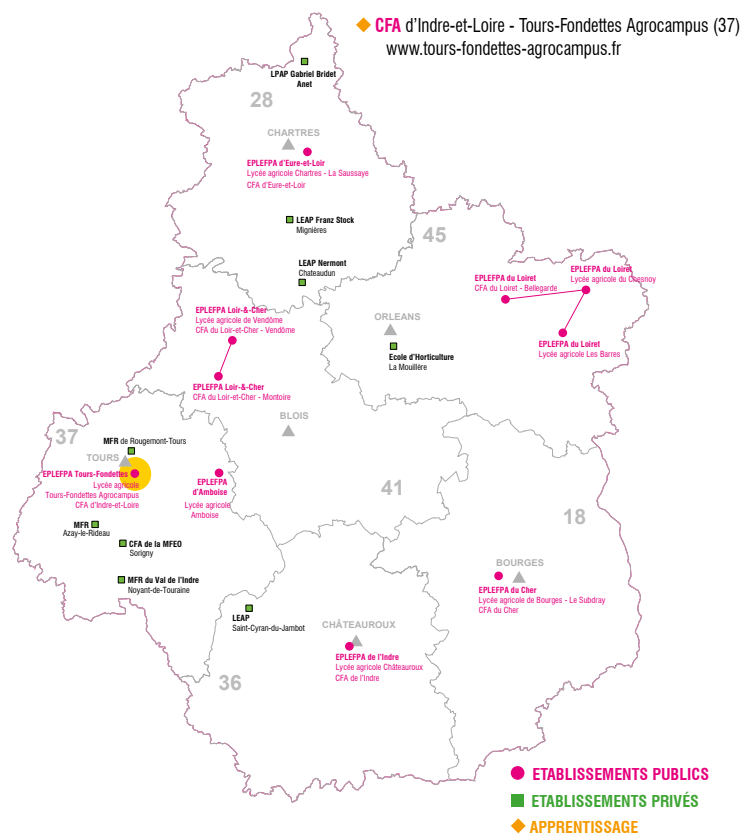
Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 minimum (BP Aménagements Paysagers, BP Responsable de Chantiers Forestiers, Bac Pro Aménagements Paysagers, Bac Pro Forêt).

Ou justifier d'une année d'expérience effective dans ce milieu professionnel ou de 3 années dans un autre secteur. Une dérogation pour entrer en formation sera nécessaire.

Accès sur dossier et test (tests sportifs et tests de grimpé) via Parcoursup.

Les attendus de "Parcoursup"

- Être majeur
- Manifester de l'intérêt pour les aménagements paysagers, l'entretien des parcs et jardins, les espaces verts et les espaces boisés
- Manifester de l'intérêt pour la gestion technique, économique et pratique d'un chantier
- Vouloir travailler en extérieur en entreprises d'espaces verts ou en entreprises spécialisées en taille des arbres
- Avoir des aptitudes physiques pour le travail en hauteur dans le respect des règles de sécurité et de la réglementation en vigueur



www.onisep.fr/Ressources/Univers-Formation/Formations/Lycees/cs-arboriste-elagueur